

Proposition de grille de croisement discipline/niveaux de classe pour la compétence 7

En vert : introduction des programmes ou parties ; en noir : connaissances ou capacités (évoquées chacune dans une situation d'apprentissage)

En italique : reformulation ou proposition

Connaissances et capacités attendues en fin de scolarité obligatoire	Contribution des disciplines en 4 ^{ième}	Contribution des disciplines en 3 ^{ième}
ETRE ACTEUR DE SON PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION		
<p>Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés.</p> <p>Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer.</p>	<p>L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre participe au développement progressif chez l'élève des attitudes telles que le sens de l'observation, la curiosité, l'esprit critique, l'intérêt pour les progrès scientifiques et techniques, l'observation des règles de sécurité, le respect des autres, la responsabilité face à l'environnement et à la santé...</p>	<p>Les contenus enseignés sont toujours l'occasion de contribuer à l'éducation aux choix d'orientation.</p> <p>on attend de chaque élève, au terme du collège, une maîtrise suffisante de capacités et d'attitudes permettant d'utiliser ces connaissances, et d'effectuer des choix raisonnés au cours de sa vie d'adulte et de citoyen.</p>
<p>Savoir s'auto évaluer, et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis</p>		

ETRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS		
Etre autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles	<p>A travers certaines activités de recherche et de production, les sciences de la vie et de la Terre contribuent à l'acquisition de l'autonomie de l'élève. Celle-ci est renforcée par d'autres activités qui exigent que l'élève raisonne avec rigueur et logique, sans lui proposer un questionnement guidé incluant la démarche.</p>	
	<p>Les activités proposées dans le cadre de la classe de 4^{ième} doivent également permettre de développer l'autonomie et l'initiative de l'élève. Si l'accent a été mis dans les classes précédentes sur le respect des consignes, il conviendra de trouver les espaces permettant aux élèves de mettre en place une démarche de résolution de problème, de mettre à l'essai plusieurs pistes de solution, d'organiser et de planifier leur travail de recherche, notamment dans les parties <i>La transmission de la vie chez l'homme</i>, <i>Relations au sein de l'organisme</i>.</p>	<p>Les capacités d'autonomie et d'initiative devront être maîtrisées en classe de troisième, classe au cours de laquelle les diversifications pédagogiques proposées permettront leur plein épanouissement.</p> <p>L'apport primordial de cette classe de troisième est l'importance donnée à l'autonomie et l'initiative de l'élève dans la partie <i>Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement</i>.</p> <p>Si des apprentissages se sont mis en place dans les classes précédentes, ce chapitre permettra de les valider. Les élèves organisent leur temps, planifient leur travail, prennent des notes, consultent spontanément un dictionnaire, une encyclopédie, ou tout autre outil nécessaire, élaborent un dossier, exposent leurs recherches. Ils mettent au point une démarche de résolution de problème. Ils recherchent l'information utile, l'analysent, la trient, la hiérarchisent, l'organisent, la synthétisent.</p> <p>En dehors des travaux réalisés en classe, il importe que l'élève fournisse un travail personnel en quantité raisonnable, en étude ou à la maison, adapté aux compétences visées par le programme. Ce travail autonome régulier complète les activités menées avec le professeur et leur permet d'asseoir les connaissances de base tout en suscitant recherche et curiosité.</p> <p>On veillera à ce que les objectifs de ces travaux personnels soient bien précisés à l'élève de manière à ce qu'il en perçoive le sens dans le cadre de ses apprentissages à l'autonomie et l'initiative, à la maîtrise de la langue française, ou à l'enrichissement de leur culture scientifique et technologique.</p>
Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées		
Mobiliser à bon escient ses capacités motrices dans le cadre d'une pratique adaptée à son potentiel	<p>L'élève est amené à comprendre que la santé repose sur des fonctions biologiques coordonnées susceptibles d'être perturbées par les caractéristiques de son environnement et par certains comportements individuels ou collectifs.</p> <p>Partie 4 : « L'éducation à la santé amorcée en classe de cinquième se poursuit. En donnant aux élèves les connaissances biologiques nécessaires, on leur permet de réfléchir aux conséquences à court et long terme de la consommation ou l'abus de certaines substances ou de certaines situations (agressions de l'environnement, fatigue). »</p>	
Savoir nager.		

FAIRE PREUVE D'INITIATIVE		
S'engager dans un projet individuel	Au cours des quatre années du collège, chaque élève s'implique selon une démarche de projet dans des activités contribuant à développer sa responsabilité face à la santé et à l'environnement, ce qui constitue des occasions de développer son esprit d'initiative.	
S'intégrer et coopérer dans un projet collectif		Partie 4 : Il peut même s'agir de saisir la réelle opportunité dans cette dernière année du collège de mettre les élèves en démarche de projet dans les domaines de l'environnement ou de la santé
Manifester curiosité, créativité, motivation, à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement	En classe de quatrième les études prévues permettent de poursuivre les apprentissages de capacités et d'attitudes dont la maîtrise est attendue en fin de classe de troisième. Dans des contextes qui se complexifient, on laissera une plus grande autonomie des élèves dans l'expression des résultats sous la forme de schémas fonctionnels, par exemple dans la partie <i>Relations au sein de l'organisme</i> , la mise en oeuvre d'un certain nombre de gestes techniques (réalisation de préparations microscopiques, observation à la loupe ou au microscope). C'est l'occasion également d'entreprendre les apprentissages liés à l'élaboration de modèles simples et d'exercer la capacité de synthèse qui se développe progressivement chez l'élève de cet âge.	L'élève peut faire preuve d'esprit d'initiative pour trouver et contacter des partenaires, consulter des personnes ressources, prendre les avis d'autres interlocuteurs, organiser des activités d'échange et d'information
Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions		